



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E119749

VALABLE JUSQU'AU 12/04/2025

ÉDITÉ LE 11/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/02/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL 510 850 639

Siret : 510 850 639 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 020043764

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 149 700 900

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 149 700 900

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/02/2024

Raison sociale : SARL BOUIN

15 LA GARE
53300 SAINT-FRAIMBAULT-DE-PRIERES

Téléphone : 02 43 04 44 51

Portable : 06 08 77 09 01

Fax :

Site Internet :

E-mail : bouinsarl@orange.fr

Responsabilité légale :

BOUIN FLORENT GÉRANT / BOUIN FLORENT GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/04/2021
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/03/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	05/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/04/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	20/03/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/03/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	13/04/2021
o Ventilation mécanique	05/02/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.